

Madame, Monsieur,

Dès la rentrée prochaine une réforme du lycée et du baccalauréat devrait être mise en place. Elle concernera, à la rentrée 2019, votre enfant, actuellement en seconde. Nous tenons à vous faire part de nos inquiétudes face à cette réforme.

- La réforme du lycée repose sur la disparition des « séries » du bac général et la pré-orientation précoce des élèves :

Votre enfant devra **construire lui-même son « parcours » en choisissant des spécialités** qu'il poursuivra en 1ère et en terminale.

Ce choix le forcera à savoir précisément, **dès la fin de la seconde**, quelles études il souhaite poursuivre après le bac. De plus, alors qu'actuellement un élève se spécialise en Terminale en renforçant certaines disciplines, dans le nouveau lycée, il se spécialisera en abandonnant entre la première et la terminale une spécialité, ce qui réduira encore davantage l'éventail de ses choix pour le supérieur.

Les mathématiques ne font pas partie du tronc commun : si votre enfant ne choisit pas la spécialité mathématiques, dont le programme est très ambitieux et non accessible à l'ensemble des élèves de seconde, il ne fera plus de mathématiques du tout, ce qui risque d'être pénalisant pour sa poursuite d'études. Cette réforme aboutira finalement à **une pré-orientation très précoce, restrictive et définitive d'adolescents de 15 ans, avec le risque d'empêcher les poursuites d'études deux ans plus tard.**

- Contrairement à ce qui est annoncé, votre enfant n'aura pas le choix de toutes les spécialités :

En effet, **les lycées ne pourront pas ouvrir toutes les spécialités existantes**, la répartition des spécialités s'effectuant par le rectorat. Par exemple, le lycée [REDACTED], bien qu'il l'ait demandé, ne pourra pas proposer la spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatiques).

La réforme du lycée s'accompagnant d'une baisse des moyens (de 8 à 10 % d'heures en moins dans chaque lycée), **certaines options risquent d'être supprimées**, et des dédoublements de cours vont disparaître.

Par ailleurs, il n'y aura pas assez de places dans chaque spécialité et option de l'établissement pour tous les élèves actuellement en seconde. Certaines spécialités seront aussi sélectives, voire plus, que ne l'étaient certaines séries.

Il est donc faux de dire que votre enfant aura davantage de choix : toutes les spécialités n'existeront pas dans tous les lycées, les options disparaîtront, les choix seront contraints par le nombre de places dans chaque spécialité.

- La nouvelle organisation du lycée rendra très difficile le suivi personnalisé des élèves :

Cette nouvelle organisation du lycée engendrera la disparition du groupe-classe, qui sera fort déstabilisante pour des adolescents qui ont besoin de repères et de cadres. **Elle rendra très difficile le suivi rigoureux et personnalisé de votre enfant.**

- La réforme du lycée organise la fragilisation des bacs technologiques :

Par exemple, le programme de mathématiques sera commun à toutes les filières technologiques, et ne tiendra plus compte des besoins spécifiques à chaque série.

- La réforme du baccalauréat engendrera plus de pression pour votre enfant :

Cette réforme repose sur deux grandes mesures : **diminuer le nombre d'épreuves « finales »** (examens anonymes en fin de terminale) et **donner plus de place au « contrôle continu » et aux épreuves communes organisées localement.**

Cependant, réduire le nombre d'épreuves terminales, ce n'est pas réduire le nombre d'épreuves pour votre enfant. Actuellement, chaque élève passe 12 à 13 épreuves en fonction des séries. Désormais, il devra en passer 21 : 6 épreuves finales et 15 épreuves communes (réparties entre la première et la terminale). Par ailleurs, 10 % du baccalauréat résultera des notes du bulletin, ce qui mettra les élèves sous pression à chaque évaluation.

Cela pose selon nous deux problèmes : **votre enfant sera soumis, tout au long de la 1^{ère} et de la terminale, à des examens incessants et stressants qui compteront pour le baccalauréat.** Nous, enseignants, passerons notre temps à évaluer, **quand enseignerons-nous ?**

- La réforme du baccalauréat créera des inégalités dans la valeur du diplôme :

Les épreuves communes « locales » et la prise en compte des notes du bulletin menacent la valeur du diplôme : les épreuves nationales et anonymes garantissent actuellement l'égalité de traitement de tous les élèves. Avec la réforme proposée, le baccalauréat pourra être suspecté de ne pas avoir la même valeur partout.

La situation des lycées est aujourd'hui dégradée, cette réforme la rendra inacceptable.

Le collectif des enseignants du lycée [REDACTED] opposés à la réforme.